

Mars 2022

# LIVRE BLANC SUR LES BIOÉNERGIES

#### Rédigé par Bioeconomy For Change (B4C) avec ses adhérents

Bioeconomy For Change (B4C), anciennement IAR, est le réseau de référence de la bioéconomie en France, en Europe et a l'international. Nous travaillons sur l'ensemble des thématiques liées à la production et à la valorisation de la biomasse à des fins alimentaires, industrielles et énergétiques. Créé en 2005, B4C compte 35 spécialistes et a accompagné plus de 350 projets labellisés et financés, représentant un investissement de plus de 2,5 milliards d'euros sur les territoires. Au total, B4C rassemble environs 500 adhérents. Plus d'informations: <a href="https://www.bioeconomyforchange.eu">www.bioeconomyforchange.eu</a>











### **SOMMAIRE**

- Ol Préambule (p.4)
- **02** Propositions (p.5)
- **03** Définition des bioénergies (p.6-7)
- 104 La production et la consommation des bioénergies en France en 2020 (p.8-9)
- Pourquoi soutenir le développement des bioénergies dans les prochaines années ? (p.10-13)
- 06 En synthèse (p.14)
- O7 Actions urgentes à mettre en place (p.15-16)
- 08 Les adhérents B4C (p.17-21)



# **PRÉAMBULE**

Ce livre blanc explique ce que sont les bioénergies et comment elles contribuent à l'atteinte des objectifs socio-économiques et environnementaux fixés par l'Union européenne. De plus, différents arguments explicitent la nécessité que l'État continue à soutenir le développement des filières bioénergies dans les prochaines années.



Les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques liés à la croissance démographique, au changement climatique, aux transitions économiques ou encore à la pandémie COVID-19 sont nombreux et nécessitent des réponses multiples. Aujourd'hui, la population mondiale est confrontée à une crise climatique majeure qui modifie profondément nos modes de vie et de consommation. Face à l'urgence climatique, une large majorité des pays du globe s'est mise d'accord lors de la COP21 à Paris en 2015, puis lors de la COP26, sur la nécessité d'agir rapidement et de mettre en place des actions efficaces pour réduire l'impact des émissions de CO2 de nos activités. L'Union européenne, via le Pacte Vert, a fixé une trajectoire ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre de nos activités, à savoir une diminution de nos émissions de 55% en 2030 par rapport à 1990 et l'atteinte du « net zéro carbone » en 2050, tout en contribuant à la croissance de l'économie et de l'emploi en Europe.

Les bioénergies sont une des solutions pour répondre à ces défis. Dans ce contexte, la France dispose de nombreux atouts pour prendre une place de leader dans ce marché en croissance et renforcer la compétitivité de ses territoires ruraux, tout en créant des emplois locaux et non-délocalisables.

### **PROPOSITIONS**

#### **CADRE RÉGLEMENTAIRE**

Compléter les dispositions existantes et mettre en place de nouvelles mesures favorisant le déploiement et l'industrialisation des filières innovantes (carburants durables pour l'aviation, hydrogène, biocarburants avancés, gaz renouvelables, etc.).

#### MARCHÉ

Assurer le développement accru de bioénergies par la mise en place de mesures économiques (par exemple renforcer la taxe carbone, monétariser les services rendus par les bioénergies, renforcer le Fonds chaleur).

#### **INDUSTRIALISATION**

Soutenir le financement d'unités industrielles permettant la revitalisation des zones rurales et la création d'emplois locaux, pérennes et non-délocalisables.

#### **INNOVATION**

Poursuivre les efforts de soutien à l'innovation axés sur la valorisation énergétique de la biomasse.

#### **DÉCARBONATION**

S'appuyer sur les filières d'énergies renouvelables déjà matures telles que les bioénergies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre le plus rapidement possible et pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne.

#### MIX ÉNERGÉTIQUE

Se baser sur un mix énergétique équilibré dans lequel les bioénergies jouent un rôle majeur pour atteindre la neutralité carbone puisqu'elles présentent l'avantage d'être flexibles, stockables et renouvelables.

#### **ACCEPTABILITÉ**

Communiquer sur les atouts et les bonnes pratiques des filières bioénergies.



Head of Projects and Communities m.niakate@bioeconomyforchange.eu | +33 6 24 76 08 90

# DÉFINITION DES BIOÉNERGIES

Les bioénergies représentent l'ensemble des énergies renouvelables issues de la transformation de la biomasse non-alimentaire par des procédés thermochimiques et biologiques. Elles peuvent être valorisées de différentes manières: pour la mobilité (sous forme de biocarburants liquides et gazeux) et pour la production de chaleur, de froid et/ou d'électricité.

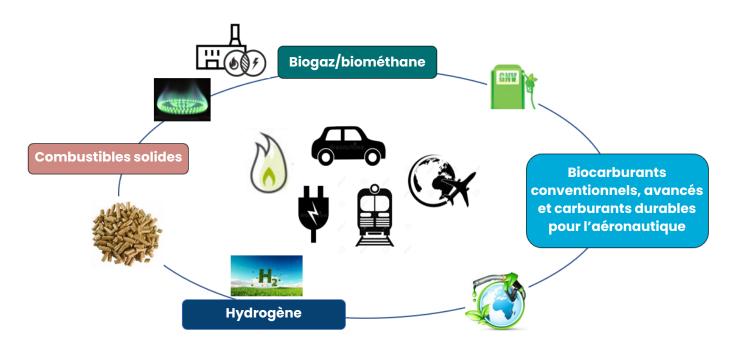


Figure 1 – les filières bioénergies.

Les biomasses utilisées pour la production de ces bioénergies sont la biomasse agricole non-alimentaire, les biodéchets, les effluents d'élevage, les résidus de cultures et les coproduits des industries agro-alimentaires et issus de la sylviculture et des différentes transformations du bois, les boues issues des stations d'épuration (STEP) et les déchets verts.

# DÉFINITION DES BIOÉNERGIES

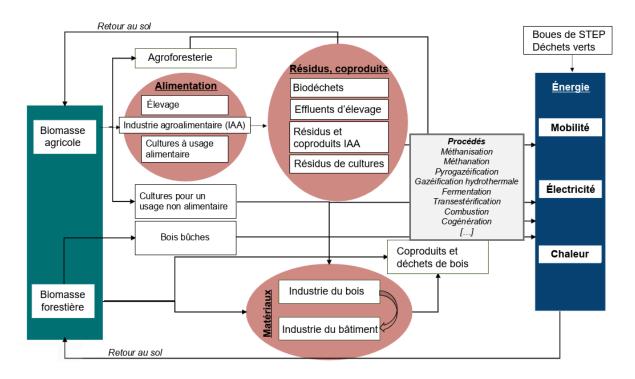


Figure 2 – représentation schématique des différents usages de la biomasse, basée sur : MTE 2018. Mise en forme : B4C.

Les bioénergies constituent des énergies renouvelables majoritairement produites sur nos territoires. Elles font partie d'un mix énergétique équilibré contribuant à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les différents secteurs de l'économie. En effet, elles permettent de valoriser des déchets et de réduire les émissions de GES de 50 à plus de 100% en fonction du type de bioénergies[1]. De plus, elles génèrent plusieurs externalités et retombées socio-économiques et environnementales positives (voir paragraphe ci-après).

[1] Selon la directive RED II, pour être compatibilisée dans les objectifs nationaux d'énergie renouvelable, l'utilisation des bioénergies doit garantir une réduction minimum des émissions de GES de l'ordre de 50 à 65% pour les biocarburants liquides ou gazeux et 70 à 80% si elles servent à produire de l'électricité ou de la chaleur. Source : Directive (UE) 2018/2001 du 11 décembre 2018, article 28, paragraphe 10 (<u>lien</u>). Certaines unités de biogaz permettent des émissions négatives (en réduisant les GES de plus de 100%), par exemple en cas de forte valorisation d'effluents d'élevage car les émissions de méthane (CH4) sont converties en dioxyde de carbone (CO2) sachant que le méthane est beaucoup plus puissant en effet de serre que le dioxyde de carbone (de l'ordre d'un facteur multiplicatif de 25).

# LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES BIOÉNERGIES EN FRANCE EN 2020

Selon le rapport du Service des données et études statistiques de l'État (SDES)[2] de 2021, les énergies renouvelables représentent plus de 13% de l'énergie primaire consommée en France:

[2] SDES 2021, Chiffres clés des énergies renouvelables, p.6f. (*lien*).

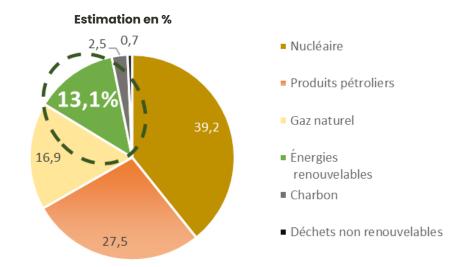


Figure 3 – répartition de la consommation d'énergie primaire en France en 2020. Source : SDES 2021. Mise en forme : B4C.

Bois-énergie Les bioénergies Biocarburants représentent plus de la bioénergies Déchets renouvelables moitié des énergies renouvelables dans la Résidus de l'agriculture et des IAA production d'énergie primaire en France (51,1%): Hydraulique renouvelable Pompe à chaleur Solaire photovoltaique Solaire thermique Énergies marines

Estimation en %

Figure 4 – production primaire d'énergies renouvelables par filière en 2020. Source : SDES 2021. Mise en forme : B4C.

# LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DES BIOÉNERGIES EN FRANCE EN 2020

Les bioénergies identifiées dans cette étude incluent les filières bois-énergies ; biocarburants liquides et gazeux ; déchets renouvelables ; biogaz ; résidus de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA) et des bioraffineries.



13,1% de la consommation d'énergie primaire soit 348 TWh est renouvelable (vs. 8,3% en 2010).



19,1% de la consommation d'énergie finale soit 307 TWh est renouvelable.



Les bioénergies représentent plus de 50% de la production primaire d'énergies renouvelables soit 165 TWh sur un total de 322 TWh produit.

Figure 5 – résumé des éléments clés des énergies renouvelables. Source : SDES 2021. Mise en forme : B4C.

# POURQUOI SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES BIOÉNERGIES DANS LES PROCHAINES ANNÉES?

La Commission européenne a proposé d'augmenter l'objectif des énergies renouvelables à 40% dans le mix énergétique de l'UE en 2030[3]. En s'appuyant sur un **mix énergétique équilibré**, l'UE pourra éliminer progressivement les énergies fossiles du bouquet énergétique dans lequel les bioénergies ont toute leur place à côté d'autres sources de production d'énergie décarbonée. Nous sommes intimement convaincus que les bioénergies peuvent être des atouts importants pour la France dans les prochaines années afin d'atteindre les objectifs environnementaux tout en ayant un impact positif sur l'économie et la société.

[3] Commission européenne, Mettre en œuvre le pacte vert pour l'Europe (<u>lien</u>). L'UE a atteint une part de 22,1 % de sa consommation finale brute d'énergie provenant de sources renouvelables en 2020. Source : eurostat, Renewables energy statistics (<u>lien</u>).

Contribuer à la souveraineté énergétique de la France



Réindustrialiser

les territoires



Valoriser les déchets agricoles et les biodéchets



Accroitre la résilience de notre économie



Contribuer à l'économie circulaire au niveau des territoires



Diversifier les activités et sources de revenus des exploitations agricoles



Augmenter les puits de stockage de carbone



Créer et maintenir des emplois locaux non délocalisables sur les territoires



Réduire l'usage des fertilisants chimiques



Décarboner les secteurs de l'économie française



# POURQUOI SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES BIOÉNERGIES DANS LES PROCHAINES ANNÉES?

#### **EMPLOI**

Les différentes filières bioénergies permettent de produire de l'énergie renouvelable et locale. Du fait de la valorisation de biomasses et coproduits locaux, les bioénergies contribuent significativement à la revitalisation des zones rurales. Ces filières permettent ainsi de créer des emplois locaux, de diversifier et de sécuriser les sources de revenus pour les activités agricoles.

Selon l'étude du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) et du cabinet EY de juin 2020[4] s'appuyant sur les projections de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le nombre d'emplois directs et indirects liés au développement des énergies renouvelables passerait de 152 000 à 264 000 (Équivalent Temps Plein, ETP) entre 2019 et 2028. Les bioénergies représenteraient environ 50% de ce total soit 132 000 ETP en 2028. De plus, cette étude indique que le développement de l'ensemble des énergies renouvelables pourrait générer une dynamique économique importante en 2028 avec une valeur ajoutée de 24 milliards d'euros en France, soit plus de 10% de la valeur ajoutée actuellement créée par le secteur de l'industrie. Plus de 80% de cette valeur économique serait localisée en France.

[4] SER, EY 2021, Évaluation et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et ses territoires (*lien*).

#### **SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE**

La crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans a mis en évidence la nécessité de relancer une nouvelle dynamique industrielle dans les secteurs clés de notre économie tels que l'énergie, la santé, l'alimentation, l'électronique, etc. Objectif: reconquérir notre souveraineté énergétique et économique, réduire notre dépendance vis-à-vis des importations dans les secteurs stratégiques et accroître la dynamique économique de nos territoires. Les filières bioénergies permettent de produire de l'énergie renouvelable, pilotable, non intermittente et stockable, aidant à sécuriser notre système énergétique et à renforcer notre indépendance. Elles participent donc à la **résilience de notre économie face à** l'augmentation des prix d'énergie. La forte hausse actuelle des prix des carburants (le gazole à 1,69 €/litre et le SP95 à 1,77€/litre en moyenne et 1,73€/litre pour le SP95-E10 début février 2022 avec une tendance à la hausse) [5], fragilisant le pouvoir d'achat des Français illustre la nécessité d'accroître notre souveraineté énergétique. L'atteinte de cette résilience économique et indépendance énergétique s'appuiera sur la capacité de la France à produire davantage sa propre énergie à coût compétitif. La maturité de certaines filières bioénergies (biocarburants liquides et gazeux ; bois-énergie ; biométhane, etc.) pourrait contribuer rapidement à l'atteinte de ces objectifs dans les prochaines années, sous réserve d'une continuité et cohérence des mécanismes de soutien afin de consolider leur maturité et leur compétitivité.

[5] MTE 2022, Prix des produits pétroliers (*lien*).

# POURQUOI SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES BIOÉNERGIES DANS LES PROCHAINES ANNÉES?

#### **ENVIRONNEMENT**

D'un point de vue environnemental, les bioénergies permettent de **réduire les émissions de GES**. ENEA Consulting a par exemple évalué les coûts liés aux émissions de GES évités à 20,6 €/MWh (dans le scénario d'un prix de 100€/tCO2eq) si du biométhane était utilisé à la place du gaz naturel [6].

Dans certaines situations, les bioénergies permettent d'éviter le rejet de grandes quantités de GES : en captant les émissions naturelles de résidus et déchets grâce à leur valorisation (par exemple en méthanisation) évitant ainsi qu'elles ne s'échappent dans l'atmosphère ; si le bois est utilisé en cascade (meilleure gestion du cycle de vie des matériaux en bois en fin de vie destinés à la combustion pour produire de l'énergie) ; si l'exploitation des terres s'effectue de manière à accroître la capacité d'absorption du CO2 (par exemple à l'aide de variétés à croissance rapide ou via la mise en place de couverts végétaux), etc.

La biomasse est la seule source d'énergie dont l'usage raisonné permet de stocker du carbone naturellement et durablement dans le sol lors de l'exploitation et exportation du carbone des parties aériennes.

Par ailleurs, la méthanisation contribue également à :

- Lutter contre la pollution des eaux grâce à une meilleure gestion des effluents d'élevage ;
- Diminuer l'usage d'engrais d'origine fossile grâce aux digestats de méthanisation, véritables fertilisants naturels ;
- Diminuer l'usage de produits phytosanitaires grâce à la destruction par le process de méthanisation des mauvaises herbes présentes dans les résidus de l'agriculture.

L'agriculture et la sylviculture jouent un rôle important en France qui dispose d'une biodiversité et de biomasses en quantités importantes et raisonnablement gérées. Nous pensons que la France a tous les atouts pour devenir le **leader européen de la bioéconomie** avec une capacité considérable de production de molécules biosourcées et de bioénergies. Ces énergies renouvelables issues de la biomasse nous permettront d'avoir une **économie plus résiliente face aux conséquences du dérèglement climatique**, tout en nous appuyant sur des solutions à impact positif sur l'environnement en préservant la biodiversité, la qualité de l'eau et la qualité de l'air.

[6] ENEA Consulting 2018, Renforcer la compétitivité de la filière biométhane française (*lien*).

# POURQUOI SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES BIOÉNERGIES DANS LES PROCHAINES ANNÉES?

#### **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Une autre externalité économique importante est la valorisation des déchets (biodéchets, déchets des collectivités, déchets verts, boues de STEP). ENEA Consulting a évalué ces coûts de traitement des biodéchets dans une étude[7]. Selon cette dernière, les coûts peuvent être baissés de 6,2 €/MWh pour les collectivités territoriales et l'IAA si ces déchets sont valorisés dans des unités de méthanisation[8]. La méthanisation permet une valorisation optimisée des matières organiques, avec d'une part une valorisation matière (via les digestats), et d'autre part une valorisation énergie (via le biogaz). Dans son scénario 2022, l'association Négawatt préconise que l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 s'appuiera sur un système énergétique majoritairement d'origine renouvelable (96%)[9]. Selon cette étude prospective, les bioénergies pourraient jouer un rôle prépondérant dans le mix énergétique utilisé pour décarboner les différents secteurs de l'économie française. La part de la biomasse solide augmente d'environ 50% en utilisant des coproduits et résidus des filières de production des matériaux en bois, des industries, etc. Le biogaz joue également un rôle clé dans ce scénario en se basant majoritairement sur des résidus et coproduits organiques.

[7] ENEA Consulting 2018, Renforcer la compétitivité de la filière biométhane française (*lien*).

- [8] Par rapport aux filières de référence comme l'incinération.
- [9] NégaWatt 2021, Synthèse du scénario 2022 (*lien*).

#### INDUSTRIALISATION LOCALE

Les bioénergies génèrent actuellement la majorité de leur valeur ajoutée sur le territoire français. Des entreprises françaises sont présentes à des degrés différents, sur toute la chaîne de valeur des filières bioénergies (biogaz, biocarburants, etc.). En quelques années, de véritables entreprises de pointe françaises se sont imposées sur le marché, avec des outils de production industriels en France, et ont même commencé à exporter. Les équipementiers français de l'épuration du biogaz se sont particulièrement illustrés ces dernières années du fait d'un marché du biométhane croissant en France. Par ailleurs, plusieurs grands groupes français avec une forte capacité d'exportation sont impliqués sur la chaîne de valeur de la méthanisation et pourraient entraîner le développement international des savoir-faire français en matière de gaz issus de biomasse renouvelable.

# **EN SYNTHÈSE**



#### Les bioénergies...

- ...sont l'ensemble des énergies renouvelables issues de la transformation de la biomasse qui n'entre pas en concurrence avec la biomasse destinée à l'alimentation humaine ou animale.
- ...permettent de valoriser les coproduits et déchets de l'agriculture, des industries de transformation et des collectivités, ainsi que réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 à 100% en fonction du type de bioénergies dans différents secteurs tels que la chaleur, le transport et l'électricité.
- ...contribuent davantage à la fourniture d'énergie renouvelable que toutes les autres énergies renouvelables réunies. Elles représentent plus de 50% de la production primaire d'énergies renouvelables soit 165 TWh sur un total de 322 TWh d'énergie renouvelable produite annuellement en France.
- ...ne se limitent pas uniquement à la valorisation énergétique de la biomasse, mais génèrent de multiples externalités positives socioéconomiques (notamment en termes d'emplois locaux, pérennes et non-délocalisables) et environnementales.

# Promouvoir les bioénergies, c'est faire le choix d'une énergie: bas carbone, voire à économie de carbone créant de l'emploi non délocalisable produite et contrôlée localement, avec des technologies de pointe et du savoir-faire national avec des coûts de production maîtrisés favorisant la biodiversité et la gestion raisonnée de la biomasse valorisant les déchets et limitant les pollutions soutenant les filières des autres usages principaux existants en créant des débouchés énergétiques donnant du sens à l'activité de nos territoires

# ACTIONS URGENTES À METTRE EN PLACE POUR CONTINUER À SOUTENIR CES FILIÈRES

d'État au niveau Européen.

**Garantir la visibilité et la pérennité des dispositifs d'aide sur le long terme** (ex : Fond Chaleur, décarbonation des procédés, fiscalité sur les biocarburants) car avoir une visibilité sur le moyen et long terme est la condition essentielle pour qu'un industriel s'engage dans des processus très lourds d'investissements ou d'engagements financiers avec des partenaires. Le soutien au fonctionnement est également important pour assurer la compétitivité de ces solutions décarbonées. Sans ces aides, la mise en place de projets ambitieux de décarbonation n'est pas viable. Étant donné les niveaux d'investissements à mettre en œuvre par les entreprises grandes consommatrices d'énergie pour assurer la transition énergétique, l'Etat doit soutenir le relèvement des plafonds

Maintenir le soutien à l'investissement pour les projets d'efficacité énergétique avec la prise en compte des spécificités des Industries Agro-Alimentaires dont la saisonnalité de certaines activités (ex : sucreries, féculeries). Il faudra également simplifier les modalités d'accès au dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) pour les opérations spécifiques.

d'aide dans le cadre de la révision en cours des règles sur les aides

Garantir la disponibilité et la sécurisation de l'approvisionnement en biomasse durable vers les sites industriels qui s'engagent dans cette voie pour décarboner les besoins en chaleur haute température, seul moyen de produire une chaleur à température élevée. Pour cela, les gisements en biomasse durable devront être fléchés vers les bioraffineries et encadrés d'un point de vue tarifaire.

Mettre en place un soutien financier à la R&D et à l'innovation pour des solutions de décarbonation, telles que les chaudières biomasse, les gaz renouvelables, etc. Aider les entreprises qui s'engagent dans les démonstrateurs ou les premières expérimentations en assurant le risque du recours à ces nouvelles technologies.

Mettre en place un soutien favorisant la mise en œuvre du potentiel de méthanisation des effluents, résidus et coproduits en tenant compte de leurs spécificités (saisonnalité, externalisation, autoconsommation, etc.).

# ACTIONS URGENTES À METTRE EN PLACE POUR CONTINUER À SOUTENIR CES FILIÈRES

Mettre en place une approche globale de la décarbonation du champ au consommateur afin de prendre en compte l'impact carbone significatif du secteur agricole.

Insister au niveau européen pour que les biocarburants liquides avancés, issus notamment de résidus de bioraffineries, soient considérés comme durables (Renewable Energy Directive, RED, la Directive RED3 étant en discussion) et comme des solutions pérennes pour décarboner le secteur du transport.

Assurer le développement d'unités de biométhanisation dans les bioraffineries pour valoriser en biogaz des effluents industriels qui auraient un impact positif sur la réduction de l'empreinte carbone de la filière. Cependant, les investissements nécessaires et les coûts de fonctionnement ne permettent pas d'assurer une rentabilité de ces projets. Il apparait donc nécessaire de développer un nouveau dispositif de soutien à la filière du biogaz afin de permettre la rentabilité de nouveaux projets d'unités de méthanisation et un dispositif de soutien à l'auto-injection, pour que le biogaz autoconsommé et valorisé en chaleur puisse bénéficier des dispositifs contractuels adaptés.

Intensifier le soutien au développement de cursus de formation diplômante pour former les acteurs impliqués dans ces secteurs ainsi que les jeunes à ces nouveaux métiers créés par ces filières.



(au 22 février 2022)

ABOLIS ABSISKEY

**ACT FOOD BRETAGNE** 

ACTA ASSO ACTEMIUM ACTION PIN ACTIVATION ADISSEO ADM

ADRIANOR AERIAL AFYREN

AGRENE AGRIA GRAND EST

AGRIAL - NOV'A RECHERCHE

**AGRICARBONE** 

AGRO INNOVATION INTERNATIONAL

AGRONUTRIS AGROPARISTECH AGRO-SPHERES

AGRO-TRANSFERT RESSOURCES ET TERRITOIRES

AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE
AJINOMOTO FOODS EUROPE

ALFA LAVAL
ALGAMA
ALGANELLE
ALGENTECH
ALGOSOURCE
ALPHA CHITIN
ALTAR S.A.S
ALVIE
ALYSOPHIL

AMIENS METROPOLE

ANTOFENOL ARBIOM

ARC - AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE ARD - AGRO-INDUSTRIE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS

ARKEMA ARMINES

ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL

AVRIL AXENS AZOLA BASF FRANCE

BCO CONSEIL

BEL

BGENE GENETICS BIO ATTITUDE

**BIO STRATEGE GUYANE** 

BIO THINK BIOC3

**BIODEVAS LABORATOIRES** 

BIOENTECH BIOINSPIR BIOJEM SAS BIOLIE

**BIOMEDE** 

**BIOPROCESS DIGITAL** 

BIORENGAZ BIOSCO BIOSEDEV BIOSTORMING BIOSYNTHIS

**BIOVAL OCEAN INDIEN** 

BKB

**BLANCHON** 

**BLOOM BIORENEWABLES** 

BOCCARD BONDUELLE BOTANICERT

**BRUNEL CHIMIE DÉRIVÉS** 

BUNGE C&DAC

CABINET BLEGER-RHEIN-POUPON
CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE
CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE

CALIRA
CALYXIA
CAPACITES SAS
CAPAGRO
CARBONEX
CARBONWORKS

CARGILL R&D CENTRE EUROPE

**CARNOT I2C** 

CAVAC BIOMATÉRIAUX

CAVI - COMPAGNIE DES AGRAFES À VIGNE

CCI GRAND EST

CCL (COMPTOIR COMMERCIAL DES LUBRIFIANTS)

CEA
CEARITIS
CEEBIOS
CELABOR SCRL

CELC - CONFÉDÉRATION EUROP. DU LIN & DU CHANVRE

CELL ALTERNATIV CENTRALESUPÉLEC

CENTRE DE FORMATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

CERESIA CERTECH

**CEVA SANTE ANIMALE** 

CGB – CONF. GENERALE DES PLANTEURS DE BETTERAVES CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE HAUTS DE FRANCE CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST

CHAMPAGNE BOLLINGER

(au 22 février 2022)

CHAMPAGNE EPANDAGE

CHANAXA

CHARBONNEAUX-BRABANT

CHARTA

CHIMIE PARIS TECH LABORATOIRE COCP

CHROMACIM

CIRAD CIRAM

CIRCA SUSTAINABLE CHEMICALS LTD

CIRCUL'EGG

CITES EN CHAMPAGNE - COMMUN. D'AGGLO. DE CHALONS

CLEXTRAL
CNAM PICARDIE

CNRS - CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COBRATEX SAS CODEM

COLAS COLOREY

COMITÉ CHAMPAGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

CONDAT

**COOPERL INNOVATION SAS** 

**COPALIS** 

CPE - ECOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ELECTRO.

CREDIT AGRICOLE DU NORD EST
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

CRÉDIT COOPÉRATIF

CREE - CHIMIE RECHERCHE ENVIRONNEMENT EVOLUTION

**CRISTAL UNION** 

CRITT BIO INDUSTRIES (INSA TOULOUSE)

CRITT BOIS
CRITT POLYMERES

CTCPA CULTURE IN

CUMA DU PAYS SUD OISE D&CONSULTANTS DANONE RESEARCH

DE SMET ENGINEERS & CONTRACTORS

DEASYL SA DEINOVE (SIEGE) DEMETA SOLUTIONS

DEMETER
DEMGY GROUP
DESIALIS
DIEX

DIJON CEREALES

**DUNKERQUE PROMOTION** 

**EASYMETHA** 

EBI - ECOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE

ECBF - EUROPEAN CIRCULAR BIOECONOMY FUND

**ECO-MOBILIER** 

ECPM EDF

**EIFFAGE INFRASTRUCTURES** 

ELAIA

ELIARD SPCP ELICIT PLANT EMC2

EMERSON AUTOMATION SOLUTION

ENERBIOFLEX ENERGO ENGIE FNIA SAS

**ENIT - LABORATOIRE GENIE DE PRODUCTION** 

ENOBRAQ ENSAIT ENTOINNOV

**EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE** 

EPI FRANCE ER INGENIERIE ERANOVA ESCOM ETIA

EURABIOTECH EUROCOB

EURODIA INDUSTRIE SAS EUROPEENNE DE BIOMASSE

EUROSERUM EVEA EVERTREE

**EVOLOGIC TECHNOLOGIES** 

EXCELLENT EXTRACTIS E-ZYVEC

**FAURECIA FRANCE** 

FCBA - INSTITUT TECHNOLOGIQUE

FEMTO-ST FERMENTALG FIBRE EXCELLENCE FI-GROUP

FINOVAM GESTION FLEURY MICHON FLOTTWEG FRANCE FRANCE CHIMIE PCA

**FRANCOPIA** 

FRD - FIBRES RECHERCHE DÉVELOPPEMENT

FRUITS ROUGES & CO

FUTURAMAT GAÏAGO GARNICA

GEA PROCESS ENGINEERING FRANCE SAS

**GENE & GREEN TK** 

(au 22 février 2022)

GENERAL MILLS - VIENNE TECHNICAL CENTER

GENOMATICA GEOCHANVRE

GILSON PURIFICATION

**GIP GENOPOLE** 

**GIVAUDAN FRANCE POMACLE** 

**GLOBAL BIOENERGIES** 

**GLOWEE** 

GNAT INGÉNIERIE

**GRAMITHERM EUROPE SA** 

**GRDF** 

**GREEN LABORATORY** 

GREENFLEX

**GREENTECH FRANCE** 

GRENOBLE INP-PAGORA, UGA

**GROUPE BORDET** 

GRTGAZ GUATECS

H2 DEVELOPPEMENT HAFFNER ENERGY

HALTERMANN CARLESS FRANCE S.A.S.

HARMONIC PHARMA

**HAXONEO** 

HDL CAPITAL / BOHEMIANS

HUMAN (HUTIN)

ICAM - INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS

**ID4TECH** 

IFP ENERGIES NOUVELLES

IMAGREEN
IMEAN
IMPROVE
IMT LILLE DOUAI

INALVE INERIS

**INEVO TECHNOLOGIES** 

INFX

INNOLAB FRANCE INNOVAFEED INNOVERDA INRAE SIEGE PARIS

INSTITUT DE CHIMIE DE CLERMONT FERRAND

INTERCHANVRE

INTERIS INVIVO

IOC - INSTITUT OENOLOGIQUE DE CHAMPAGNE

IPSB

IRDL LABORATOIRE DE L'UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD

ITERG ITERRA

JOHN COCKERILL ENVIRONMENT

JUNGLE FRANCE SAS

**JUNIA** 

KADANT LAMORT

KAPSERA KERSIA

KINGTREE / ECOPSI SAS KOPPERT FRANCE KORE FACILITIES

KYANOS BIOTECHNOLOGIES

LA CHANVRIERE

LA COMPAGNIE DES INSECTES

LA COOPERATION AGRICOLE GRAND EST

LA COOPERATION AGRICOLE HAUTS DE FRANCE (FRCA)

LA REVOLUTION DU CHAMPIGNON

LAB TO FIELD

LABORATOIRE DIELEN

LABORATOIRE GOËMAR (ARYSTA) LABORATOIRES PIERRE FABRE

LABOSPHÈRE LALLEMAND SAS LANOLINES STELLA

LCR - LAFARGE CENTRE DE RECHERCHE

LDAR - LABO. DÉPART. D'ANALYSES ET DE RECHERCHE

LE LIN FRANCAIS LEAP SAINTE COLETTE LEBAS INDUSTRIES

LESAFFRE LEYTON

LIFCO INDUSTRIE LODIGROUP L'OREAL LPMT

LRD - LUZERNE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

LRGP LSPC

LUMA ARLES

LUXEMBOURG INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

LVMH RECHERCHE

LYCÉE GÉNÉRAL & TECHNOLOGIQUE GAY LUSSAC

LYCEE LASALLE REIMS THILLOIS

LYOPHITECH MAGMA ENERGY

MAGUIN

MANUFACTURE DES PNEUMATIQUES MICHELIN

MATERIA NOVA

MCPP MEANEO MEPI

METABOLIC EXPLORER METAROM FRANCE METEX NOOVISTAGO

METGEN OY

MICROPEP TECHNOLOGIES

**MICROPHYT** 

(au 22 février 2022)

MK ENERGIES

MOET HENNESSY CHAMPAGNE SERVICE - MHCS

MOLYDAL MOSA MEAT MULTIFOLIA MY EASY FARM

MYCEA MYCOPHYTO

NASKEO ENVIRONNEMENT

NATEXPLORE NATUP

NATURAMOLE SA NATUREPLAST

NATURE'S FYND (EX SUSTAINABLE BIOPRODUCT)

**NEOLITHE** 

NEOMA BUSINESS SCHOOL

NETZSCH FRÈRES NEXTALIM

NOVASEP PROCESS SOLUTIONS

NOVEAL NXTFOOD NYCO OFATE OLEOINNOV OLMIX

ORPIA INNOVATION OSIRIS AGRICULTURE

PAT - PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES, SA

PATISSERIE NUMERIQUE PENNAKEM EUROPA SAS

**PHYTORESTORE** 

PILI

PIVERT SAS

PNO CONSULTANTS (PARIS) PÔLE DE FORMATION PASTEUR

POLYBIOM
POLYTECH LILLE
PREVCARB
PROCESSIUM
PRONEEM
PROSIM
PROSPA
PROTERA
PROTEUS

PROTEX SYNTHRON

PROTIFLY PURATOS PUROLITE

RAYONIER ADVANCED MATERIALS
RETTENMAIER FRANCE (GROUPE JRS)

R-GDS

RH ADÉQUATION

RHEONIS

**RITTMO** 

**ROBERTET HEALTH & BEAUTY** 

ROQUETTE FRERES ROSOBREN ROYAL CANIN

SADEF-AGROSTATION

SAIREM SALVECO SAMABRIVA

SARTORIUS STEDIM FRANCE SAS

SAS VERA SATT AXLR SATT NORD LILLE SAYENS

SCALE SCARA SCRD SDP

SENSIENT COSMETIC TECHNOLOGIES

SEPPIC SEQENS

SEVE THE PLANET
SEVENTURE PARTNERS
SFR CONDORCET
SICCADANIA

SMART WOOD - EURO STICKS

SNF SA

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE - AGRIDEES

SOFINNOVA PARTNERS

SOFRALAB SOLINA

**SOLVAY FRANCE** 

SOMAIA SOPREMA

SOUFFLET GROUPE SPEICHIM PROCESSING SPRAYING SYSTEMS FRANCE

SUBLIME ENERGIE SUEZ GROUPE SUP BIOTECH ECOLE SURFACTGREEN

SYNDICAT POLE GRIFFON

SYNGULON SYNOXIS ALGAE T'AIR ENERGIES GROUP TEAMCAT SOLUTIONS TECHNIP ENERGIES

TEILLAGE VANDECANDELAERE (DEPESTELE)

TEREOS CAMPUS EUROPE

TERRASOLIS TERRAWATT TERRE DE LIN

(au 22 février 2022)

TERRES UNIVIA

THE GREEN PROTEIN COMPANY

TMA PROCESS
TOOPI ORGANICS

TOP INDUSTRIE

TORSKAL

**TOTALENERGIES** 

TOULOUSE TECH TRANSFER TOURNAIRE EQUIPMENT

TRB

**TREVES** 

TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

TRYON

TWB - TOULOUSE WHITE BIOTECHNOLOGY - INRAE

TWISTAROMA

UFIP UNITE FONCTIONNALITE ET INGIENERIE DES PROTEINES

**UI INVESTISSEMENT** 

**UMIAMI** 

**UNIGRAINS** 

UNIKALO

UNILASALLE - CAMPUS DE BEAUVAIS / AGROSCIENCES

UNIVERSITÉ D'ARTOIS UNIVERSITE DE LILLE UNIVERSITE DE LORRAINE

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

UNIVERSITE DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

USMB - LABORATOIRE EDYTEM

UPJV - UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

URCA

UTC

UTT

VALBIOM

**VALOGREEN** 

VALTRIS CHAMPLOR SAS

VDN H2 VEG'EXTRA VEOLIA

VIA VEGETALE

VIALAB

VILLAGE BY CA NORD DE FRANCE VILLAGE BY CA NORD EST START UP

VISCONTI PARTNERS

VITAL MEAT VITIBOT VITO NV VIVESCIA VOCODI

VOTREPOINTCOM

WEYLCHEM LAMOTTE SAS WISEED TRANSITIONS

WOODOO YNSECT

YPSO-FACTO
YVES ROCHER

ZYMOPTIQ













# BIOECONOMY FOR CHANGE







